



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COP Auvergne-Rhône-Alpes

Industrie - Réunion 2 (R2)

18 mars 2024

Mot d'accueil

Isabelle NOTTER

Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Auvergne-Rhône-Alpes
DREETS



Au programme de ce webinaire



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (25')

Présentation d'Angel PRIETO – DREETS

Intervention de Stéphanie PERNOD – Conseil Régional

Temps de questions réponses (10')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier industrie (50')

Présentation de Guillaume WEBER – DREETS

Témoignages d'AXELERA, de la CCI et CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (20')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier produits bois (40')

Présentation de Nathalie PRUGNIT – DREETS

Témoignage de FIBOIS

Temps de questions réponses (20')



Conclusion et prochaines étapes (20')

Présentation d'Angel PRIETO

Temps de questions réponses (10')

Mot de la fin

Contexte, objectifs de la COP et rétroplanning des travaux

Angel PRIETO

Chef du département Entreprises, DREETS

Chargé de mission Entreprises et Innovation, SGAR

Référent France 2030 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

 10 minutes

Pourquoi se lancer dans des travaux de planification écologique ?

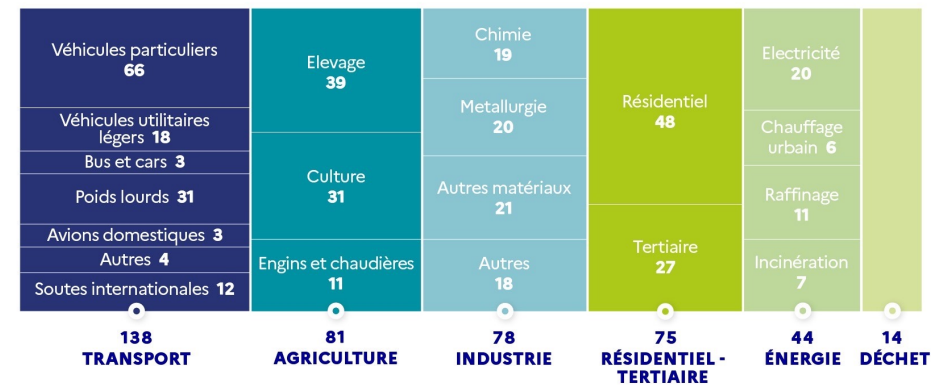
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si les émissions brutes de la France ont été réduites de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et **réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années**. L'objectif fixé est celui d'une **d'une accélération de la mise en œuvre de nos actions**.

Par ailleurs, la France s'engage également contre la perte de biodiversité notamment avec la **Stratégie nationale pour la biodiversité**. Malgré cela, la **perte de biodiversité se poursuit**, et le **constat de dégradation mondiale** de la biodiversité s'applique aussi en France.

Enfin, la gestion des ressources naturelles est vitale pour un avenir plus durable. Il est essentiel de préserver nos ressources car celles-ci contribuent à **limiter les effets du changement climatique**. Cela implique également de **réduire les pollutions et de protéger nos sols**. La planification écologique doit promouvoir une **utilisation durable de ces ressources**, en arrêtant l'exploitation excessive et en favorisant leur régénération.

Emissions de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité

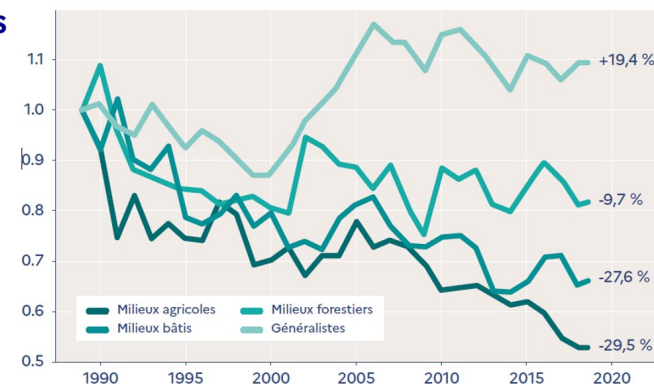
Chiffres de l'année 2021 en millions de tonnes équivalent CO₂



Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel – hors UTCATF

Les populations animales continuent à décliner

Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)



Sources : MNHN, OFB

Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



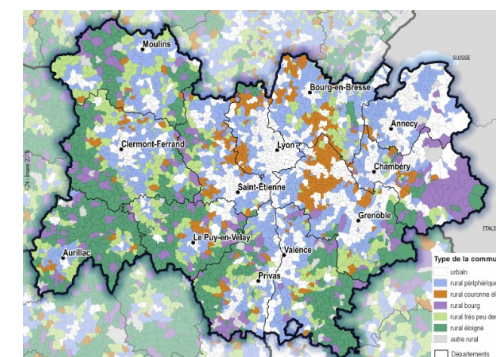
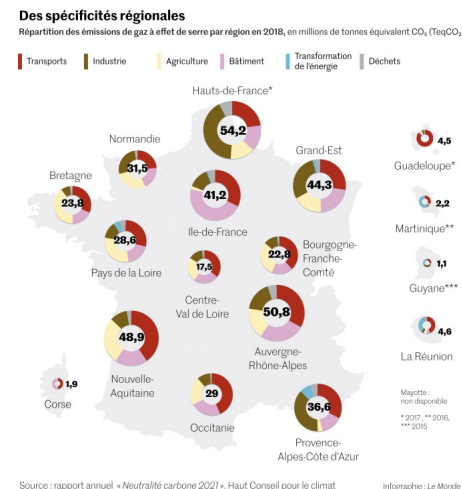
- **Un plan complet**, qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique
- **Un plan collectif**, qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien et des spécificités de chaque territoire
- **Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de créer des emplois, permettre de réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées et d'implanter de nouvelles productions sur notre sol.
- **Un plan concret**, qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP.

Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA

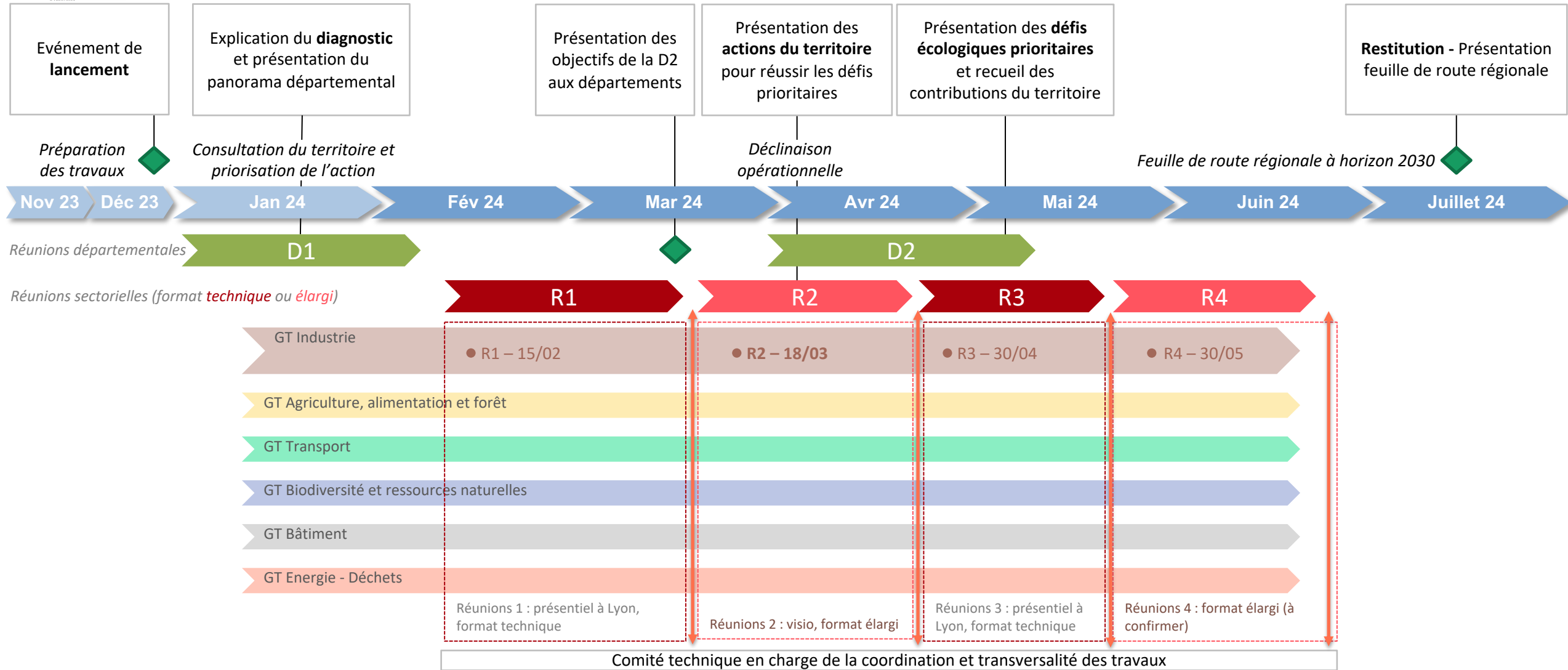
Un **enjeu d'harmonisation** des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

Un **enjeu d'appropriation** au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;

Un **enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement** de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

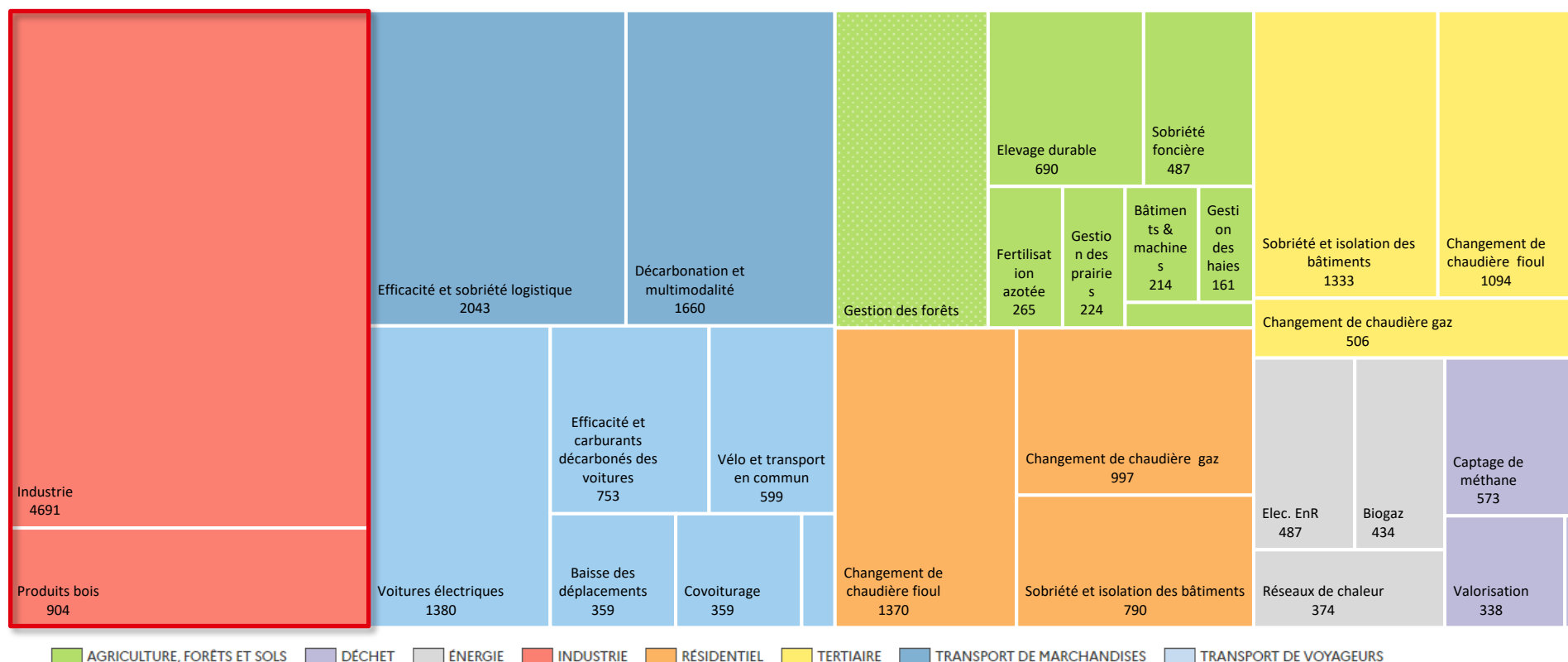


Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



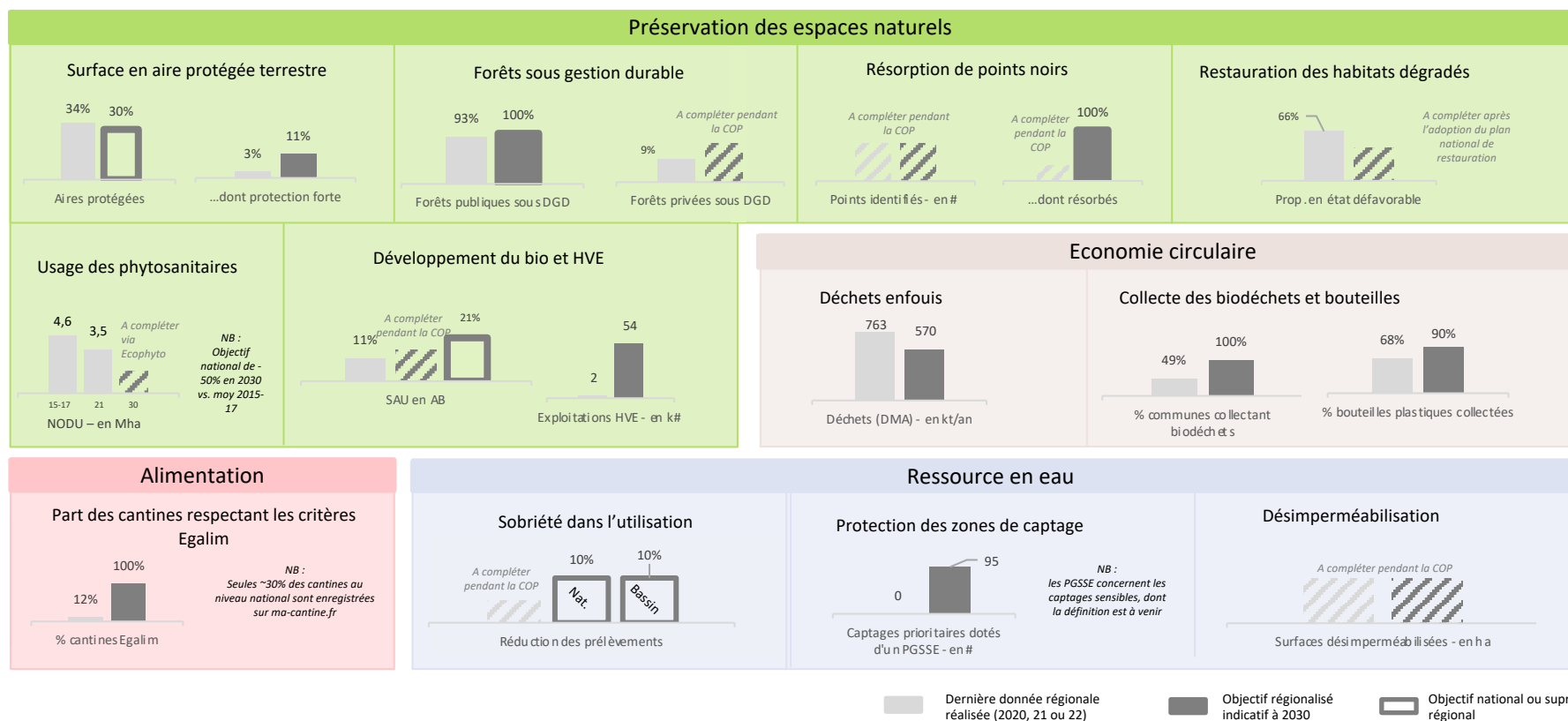
Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteur



Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

2 | Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources



Le diagnostic porte sur les **43 leviers transverses** aux défis environnementaux des panoramas des leviers

 Leviers et enjeux majeurs
 Leviers et enjeux associés

Panorama des leviers de décarbonation

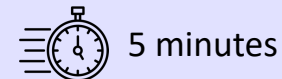
Panorama des leviers de biodiversité et ressources

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction des déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Vélo et transport en commun	X				X
	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (résidentiel)	X				
	Changement de chaudière à gaz (résidentiel)	X				
	Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (tertiaire)	X				
	Changement de chaudière à gaz (tertiaire)	X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
Industrie	Grands sites industriels	X	X	X	X	X
	Industrie diffuse	X		X	X	X
	Produits bois	X	X	X		
Déchets	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
Agriculture et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
	Elevage durable	X	X			X
	Gestion des forêts	X	X	X	X	
	Gestion des haies	X	X	X	X	
	Gestion des prairies	X	X	X	X	
	Pratiques stockantes	X	X		X	
	Sobriété foncière	X	X	X	X	
	Bâtiments & Machines agricoles	X				X
Espaces naturels	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surface en aire protégée		X		X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Restauration des habitats naturels		X		X	
	Réduction de l'usage des phytos		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
Alimentation	Loi Egalim		X			X
Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X	X	X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

Partage de la vision de la Région

Stéphanie PERNOD

1ère Vice-présidente, déléguée à l'économie, à la relocalisation, à la préférence régionale et au numérique



Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !

Au programme de ce webinaire



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (25')

Présentation d'Angel PRIETO – DREETS

Intervention de Stéphanie PERNOD – Conseil Régional

Temps de questions réponses (10')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier industrie (50')

Présentation de Guillaume WEBER – DREETS

Témoignages d'AXELERA, de la CCI et CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (20')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier produits bois (40')

Présentation de Nathalie PRUGNIT – DREETS

Témoignage de FIBOIS

Temps de questions réponses (20')



Conclusion et prochaines étapes (20')

Présentation d'Angel PRIETO

Temps de questions réponses (10')

Mot de la fin

Industrie - Présentation de l'état des lieux et des défis

Guillaume WEBER

Chef de projet décarbonation de l'industrie

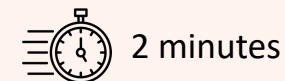
DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

 15 minutes

Quiz



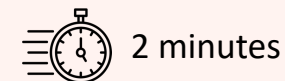
Quelle est la part de l'industrie (hors production d'énergie et gestion des déchets) dans les émissions directes de gaz à effet de serre en région Auvergne-Rhône-Alpes ?



Quiz



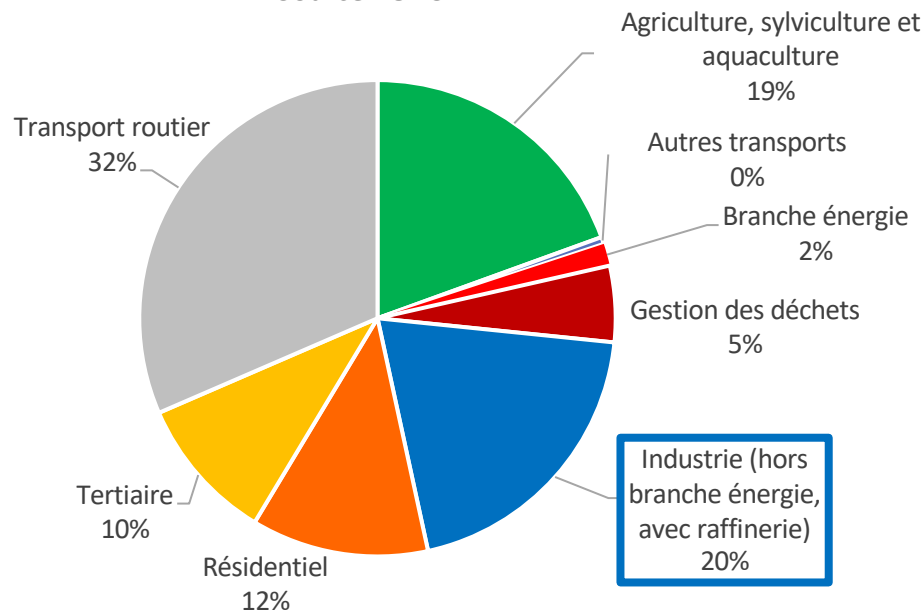
Quelle part des émissions totales de l'industrie représentent les 30 sites industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre en région Auvergne-Rhône-Alpes ?



Panorama de l'industrie de la région

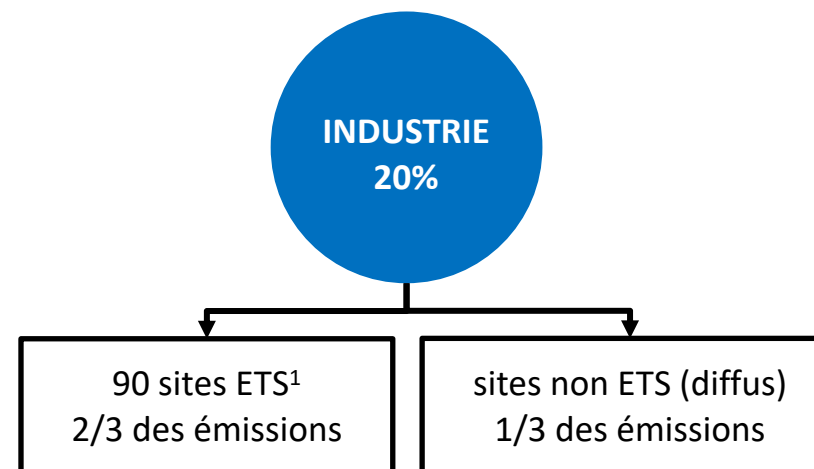
Répartition sectorielle des émissions régionales de GES en 2021

Source : ORCAE



Le secteur industriel (hors branche énergie) en région AuRA représente environ **20% des émissions directes de gaz à effet de serre** de la région.

L'industrie régionale pèse aujourd'hui pour environ **13%** des émissions nationales industrielles de GES.



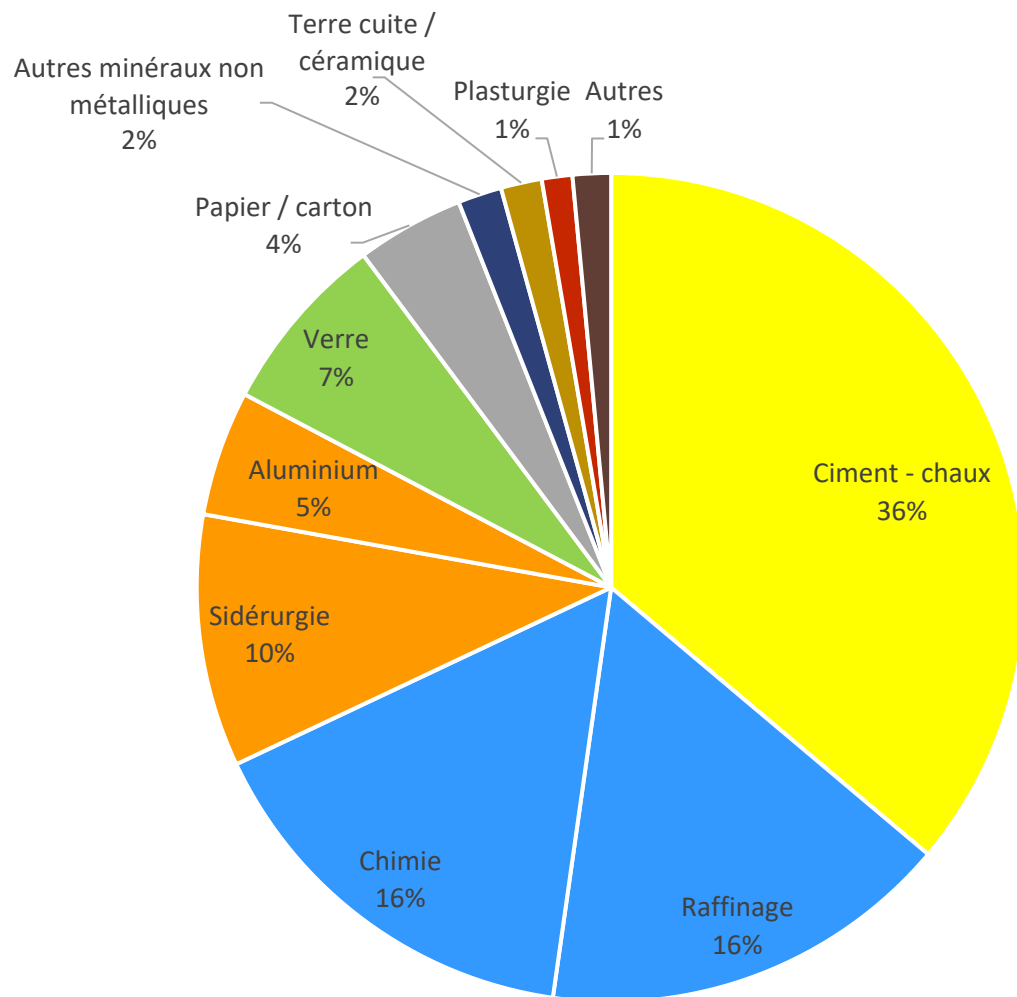
En ordre de grandeur, les **90 sites industriels ETS** régionaux représentent environ **2/3 des émissions de GES industrielles**.

L'**industrie diffuse (sites non ETS)** représente environ **1/3 des émissions de GES**.

¹ sites soumis au marché carbone (ETS : Emissions Trading Scheme)

Panorama de l'industrie de la région

Répartition sectorielle des émissions ETS de l'industrie en 2021
(hors énergie, raffinerie Total compris)

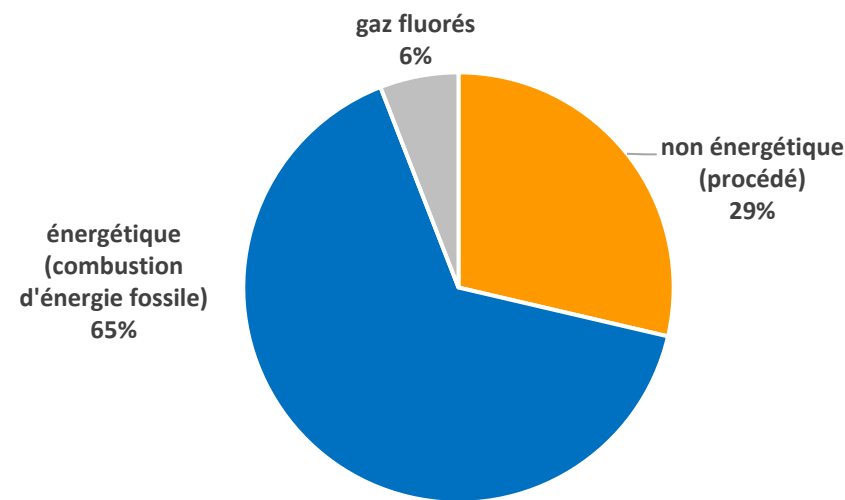


Près de **85% des émissions ETS** de l'industrie (hors branche énergie) proviennent des **3 secteurs suivants** :

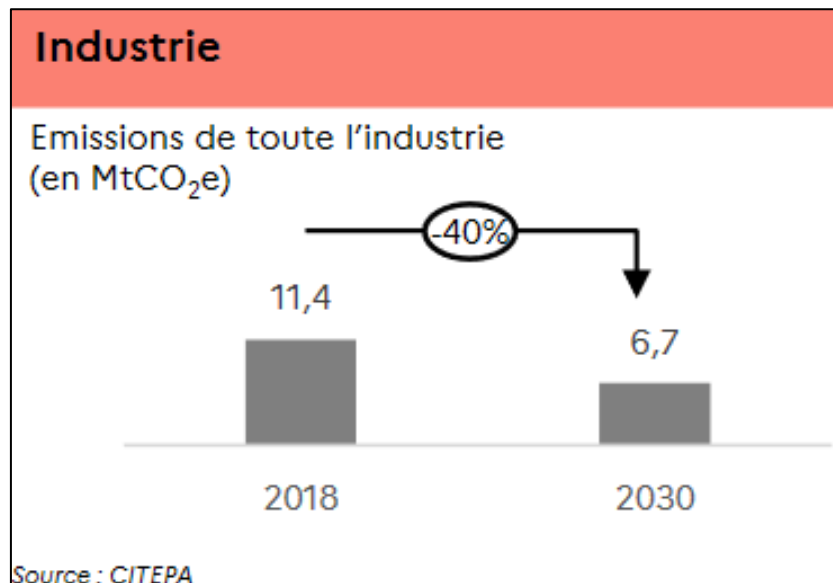
- **Ciment et matériaux de construction (36%)**
- **Chimie et raffinage (32%)**
- **Métallurgie (15%)**

Répartition des types d'émissions de GES de l'industrie en 2021 (hors énergie, raffinerie Total compris)

Source : ORCAE 2021, ETS 2021



Objectifs de réduction des émissions de GES de l'industrie d'ici 2030

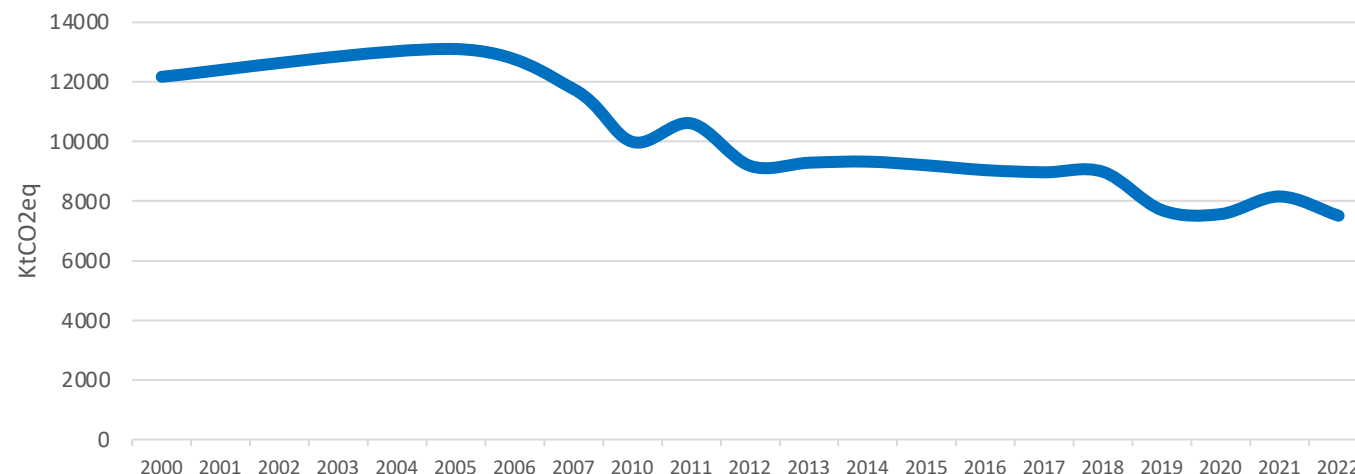


Dans le cadre de la **planification écologique** portée par le SGPE, l'Etat a fait de la décarbonation de l'industrie l'un des **chantiers opérationnels prioritaires**

Une réduction de 40% des émissions est attendue pour l'industrie régionale en 2030 (même objectif dans toutes les régions)

Evolution des émissions régionales de GES de l'industrie (hors production d'énergie)

Source : ORCAE



L'industrie est un **secteur historiquement en phase avec le rythme de décarbonation souhaité, qui doit accélérer**

Evolution de l'emploi industriel en AuRA (source : Insee) :

- entre 1975 et 2019 : -37% (-300 000)
- entre 2005 et 2015 : -14%
- situation stable depuis 2015

Les leviers techniques de décarbonation de l'industrie



1. Modification des intrants matière

Efficacité matière : incorporation de matières premières recyclées

Développement de procédés utilisant moins d'intrants, ou de nouveaux intrants moins émissifs



2. Amélioration de l'efficacité énergétique

Performance énergétique des technologies et procédés

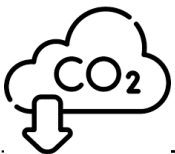
Récupération de chaleur fatale



3. Substitution des énergies carbonées

Substitution des combustibles fossiles par des combustibles bas carbone

Electrification de la chaleur et des procédés



4. Captage, Stockage et valorisation des émissions résiduelles de CO2

Concerne les émissions dites « incompressibles », levier à utiliser en dernier recours

Les leviers économiques et réglementaires en faveur de la décarbonation de l'industrie



Des mécanismes de marché pour donner les signaux long terme aux investissements privés :

- **Marché européen du carbone** (concerne les sites ETS)
- **Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)**



Des obligations réglementaires de réalisation d'un bilan d'émissions de GES et/ou d'un audit énergétique



Des financements directs pour accélérer les projets de décarbonation

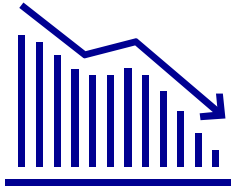
- France Relance : 1,2 Md€ (- 4,4 MtCO₂e/an)
- France 2030 : 5,6 Md€



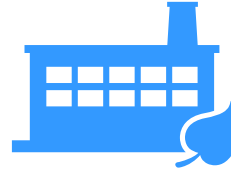
Une planification au travers de feuilles de route de décarbonation, concertées avec les acteurs

- Horizon 2030 : Feuilles de route « filières » (CSF)
- Horizon 2050 : Plans de transition sectoriels (ADEME)

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)

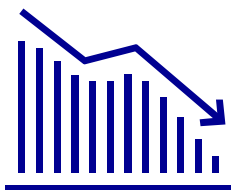


2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation

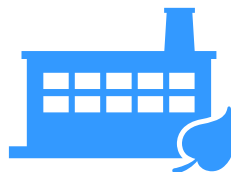


3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)



2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation

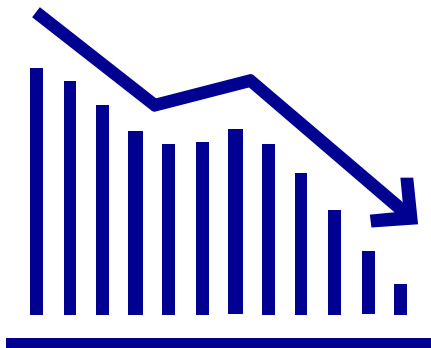


3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

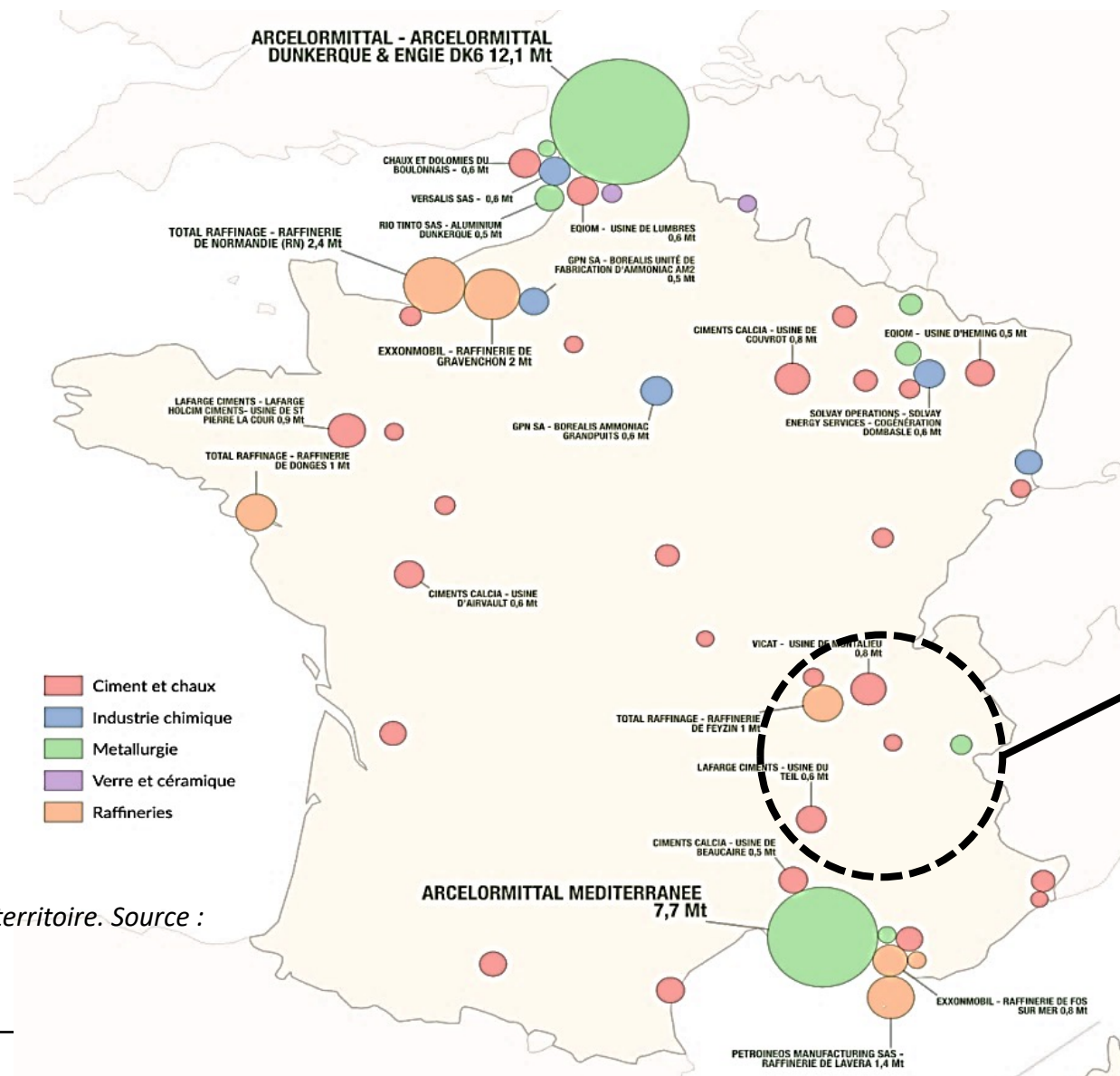
Défi 1 : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)

Partage de quelques actions emblématiques

- **Accompagner individuellement les 25 plus gros émetteurs régionaux de GES** (cf. slides suivantes)
- **Définir une stratégie de décarbonation pour réduire les émissions de la Vallée de la Chimie : Projet DECLYC** (DECarboner LYon vallée de la Chimie), lauréat de l'appel à projets national ZIBaC (Zones Industrielles Bas Carbone) de France 2030 opéré par l'ADEME (cf. slides suivantes)
- **Renforcer le réseau électrique dans les zones industrielles** afin de permettre l'**électrification des process industriels**. Exemple : création du poste électrique « Rhône » pour décarboner la Vallée de la Chimie
- Accompagner pour **établir l'état des lieux, simuler les prospectives et suivre l'évolution des actions adoptées**



Les émissions industrielles sont très concentrées : 50 sites représentent plus de 50% des émissions nationales du secteur



5 sites en Auvergne Rhône-Alpes

TotalEnergies Raffinerie Feyzin
Vicat Montalieu
Lafarge Le Teil
Trimet St-Jean-de-Maurienne
Lafarge Val d'Azergues

50 sites (+ 6 raffineries) les plus émetteurs du territoire. Source : SEQE 2019.

Ces 50 sites sont suivis par l'Etat (Direction générale des Entreprises - DGE) pour l'élaboration de feuilles de route de décarbonation

De novembre 2022 à fin 2023 : élaboration de feuilles de route de décarbonation des principaux sites industriels

Novembre 2023 : signature de Contrats de Transition Ecologique entre l'Etat et les industriels, non engageants légalement pour les industriels



Principaux résultats de cette action :



Utilisation des hypothèses des feuilles de route pour nourrir la **planification écologique**



Engagements des industriels de **réduction des émissions de -45%** entre 2019 et 2030 (cumul 50 sites)



Identification des **principaux leviers de décarbonation** : réduction des émissions de procédés, efficacité énergétique, changement de mix énergétique et CCS



Evaluation des **consommations supplémentaires d'énergie bas-carbone** dont biomasse, électricité, CSR¹ et biogaz (+115 TWh)



Lancement d'un **accompagnement** vers la **concrétisation des projets de décarbonation** (soutiens publics, infrastructures, autorisations environnementales, etc.)

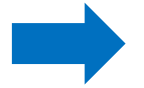
¹ Combustible solide de récupération

Déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes

Focus sur l'accompagnement des 25 sites les plus émetteurs



En Auvergne-Rhône-Alpes, les 5 sites déjà accompagnés par l'Etat ne **représentent qu'environ 45% des émissions ETS de l'industrie**

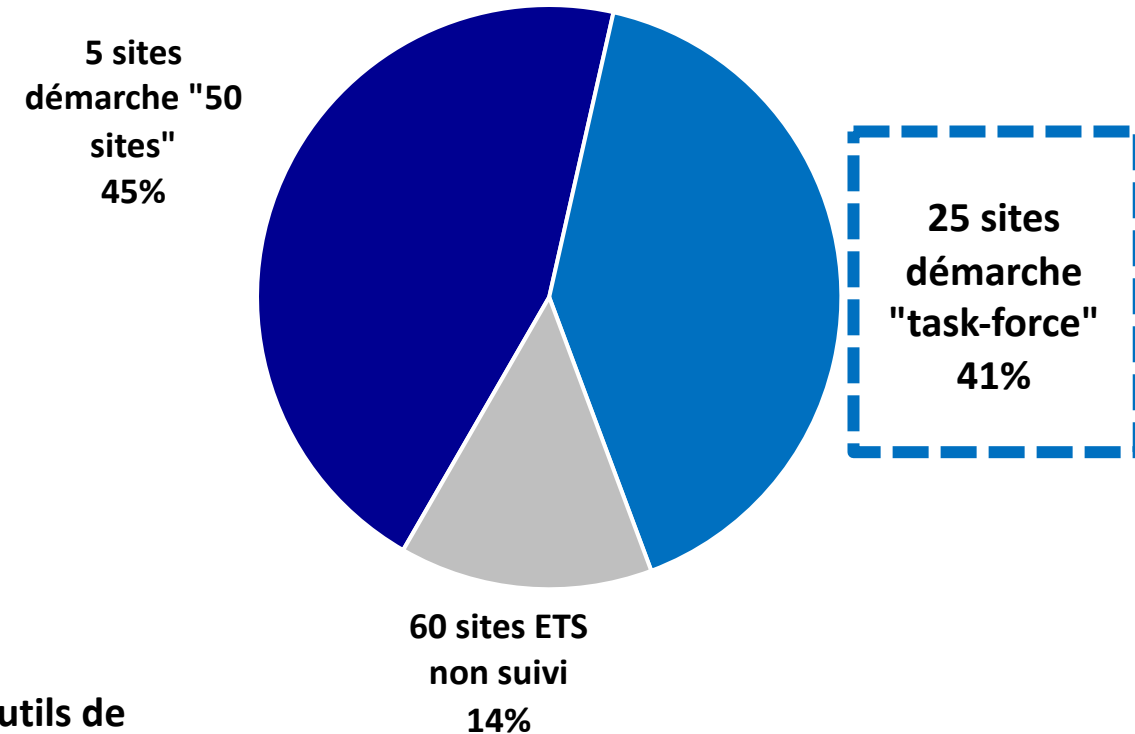


Constitution d'une **Task-force ADEME-DREETS-DREAL** pour accompagner individuellement les 25 sites émetteurs suivants

Objectifs :

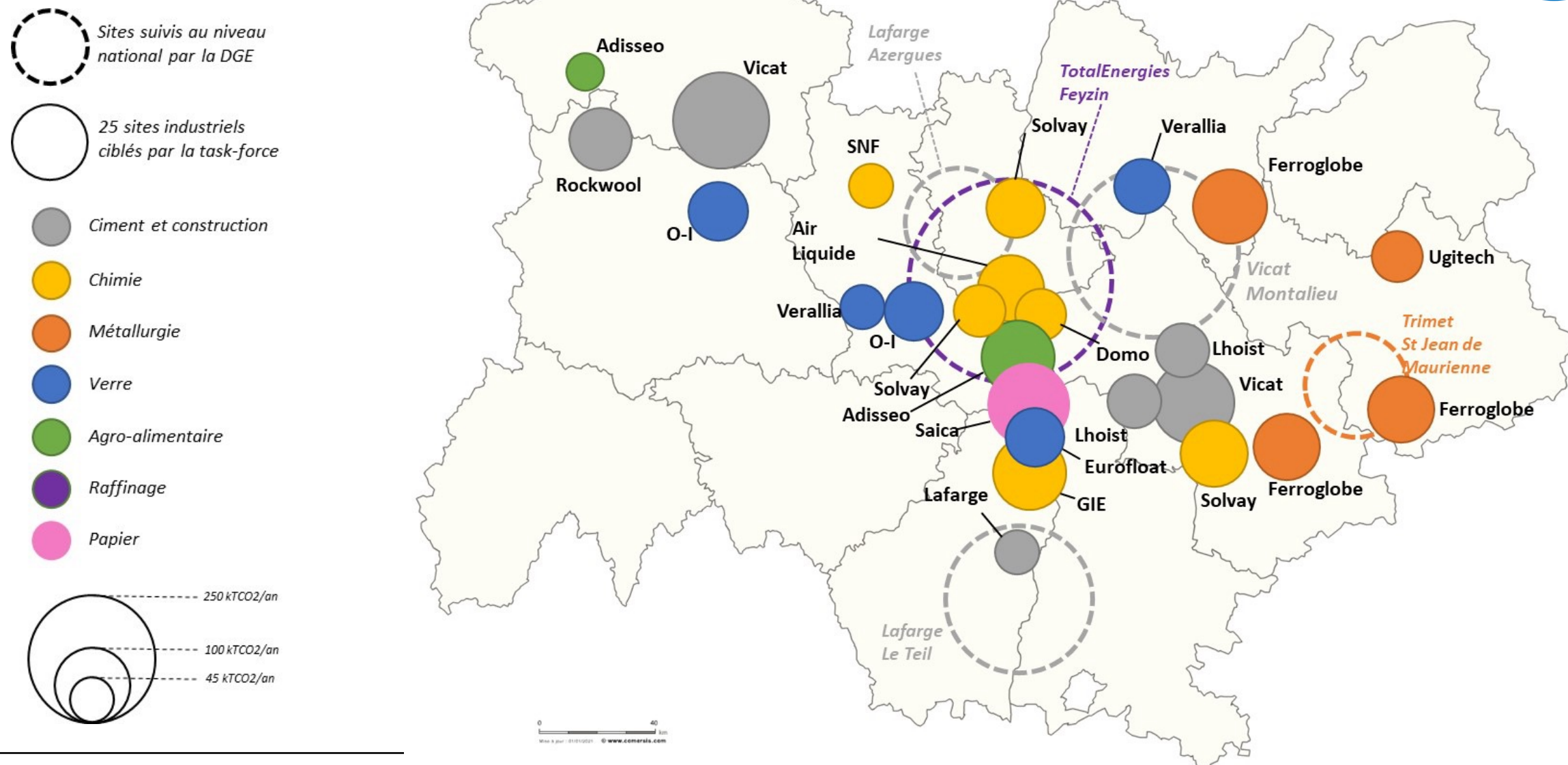
- Informer sur les dispositifs de soutien existants
- Recueillir les besoins et difficultés pour accélérer leur décarbonation
- Identifier les besoins physiques pour alimenter la planification
- Identifier les besoins de financement pour affiner la conception des outils de soutien public

Répartition des émissions ETS de l'industrie en 2021 (hors énergie, raffinerie Total compris), selon la méthode de suivi

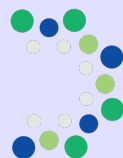


Déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes

Focus sur l'accompagnement des 25 sites les plus émetteurs



Témoignage :



DECLYC

Décarboner Lyon
Vallée de la Chimie



Frédéric LAROCHE

Directeur général du pôle de compétitivité chimie-environnement

AXELERA



5 minutes



Financé par





DECLYC Carte d'identité du projet

Financé par



Objectif :

Définir une stratégie de décarbonation pour réduire les émissions de CO₂ ET l'empreinte environnementale de la Vallée de la Chimie et territoires limitrophes.

**Emissions
GES :**
3 Mt CO₂ /
an
(scope 1 et 2)

16
Partenaires

**Budget du
projet :**
1 881 340 €

**Aide
octroyée :**
940 670 €

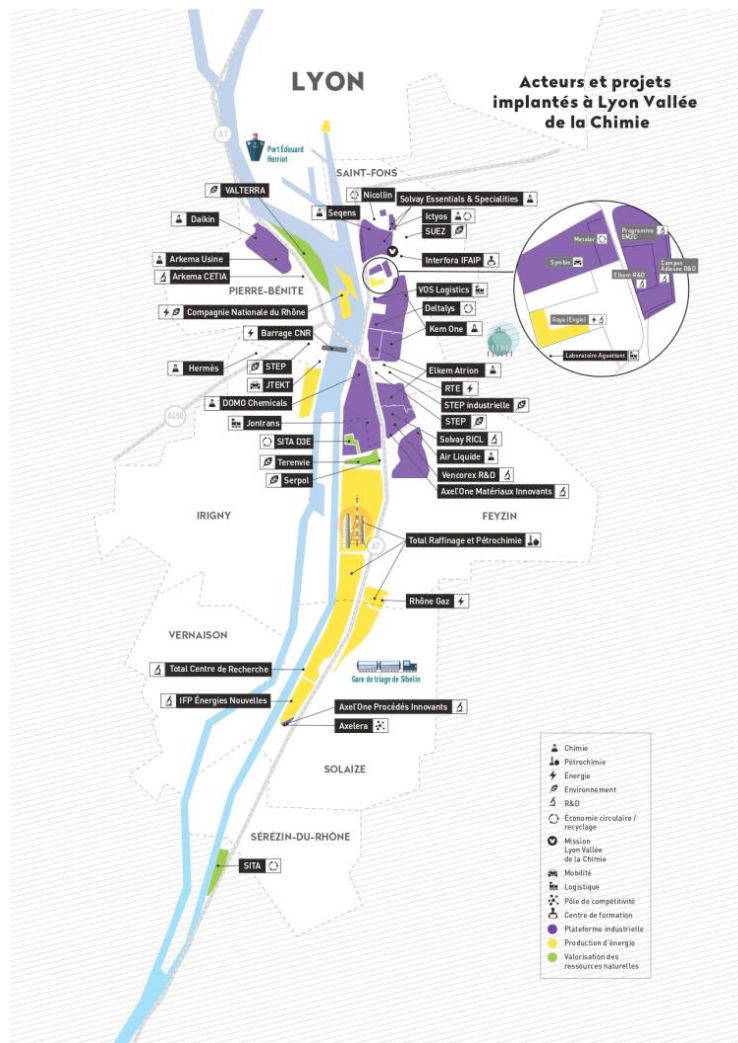
Durée :
24 mois
(2024-
2026)

Lots d'étude: hydrogène décarboné, vapeur décarbonée, biogaz, électricité renouvelable, performance énergétique des centres de R&D, réduction de l'empreinte Eau, capture/transformation/stockage du CO₂, stratégie de décarbonation, gouvernance.



DECLYC

contribue à l'effort National



Financé par

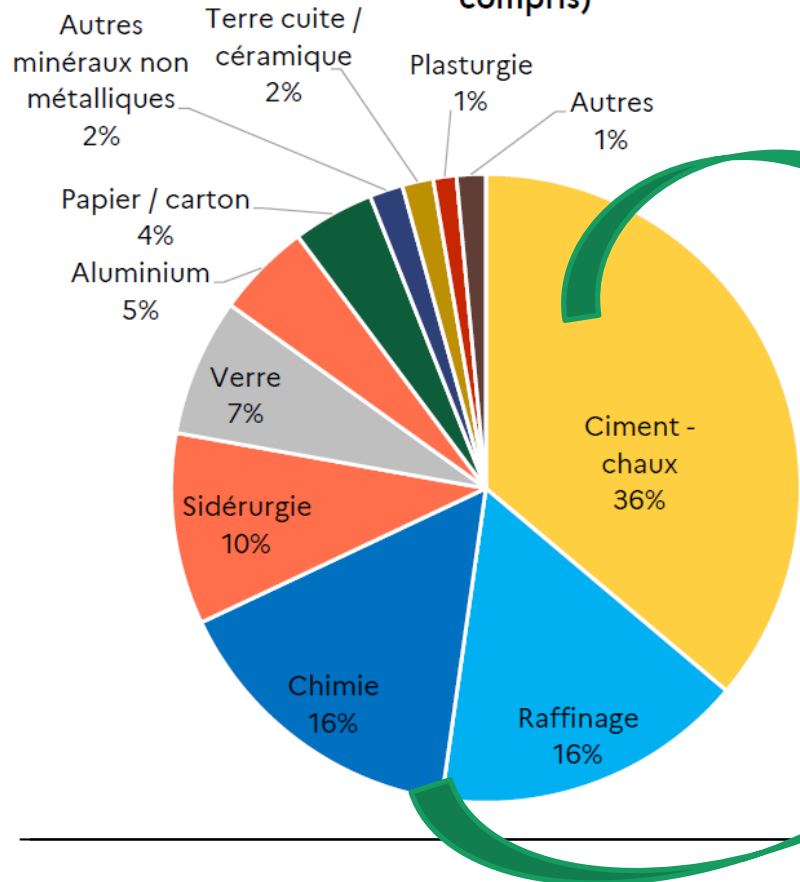




DECLYC

contribue à l'effort régional

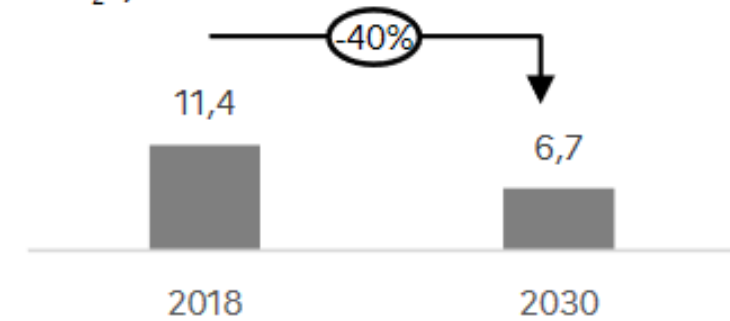
Répartition sectorielle des émissions ETS de l'industrie en 2021 (hors énergie, raffinerie Total compris)



DECLYC s'attaque à 3 Mt CO₂ soit **25% des émissions** de l'industrie en région AURA (base 2018)

Industrie

Emissions de toute l'industrie (en MtCO₂e)



Source : CITEPA

Une réduction de 40% des émissions est attendue pour l'industrie régionale en 2030 (même objectif dans toutes les régions)

Financé par

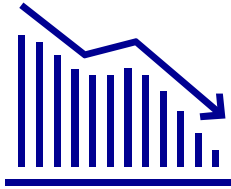


Et vous ?

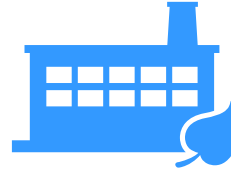


 2 minutes

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)



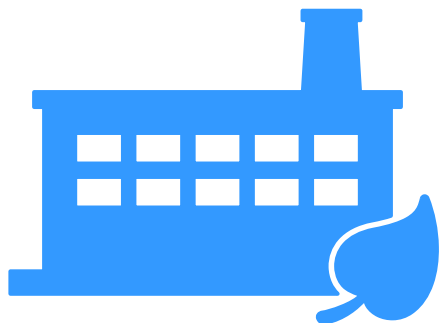
2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation



3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Défi 2 : Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation

Partage de quelques actions emblématiques



- **Accompagner / sensibiliser les TPE/PME industrielles aux enjeux de décarbonation** (cf. slides suivantes)
- **Améliorer la connaissance des émissions du tissu diffus** (cf. slides suivantes)
- **Promouvoir l'outil d'évaluation du bilan carbone « Balance ta tonne »** visant à **réduire l'empreinte carbone des entreprises**
- **Sensibiliser les entreprises au dérèglement climatique via le module d'acculturation R'éveil pour inciter au passage progressif à l'action**
- **Sensibiliser les entreprises via l'organisation de webinaires**
- **Rappeler aux entreprises leurs obligations de réalisation des audits énergétiques et des BEGES**

Témoignages :



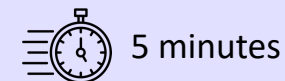
Camille WAIT

Chef de produit Transition Ecologique
CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes



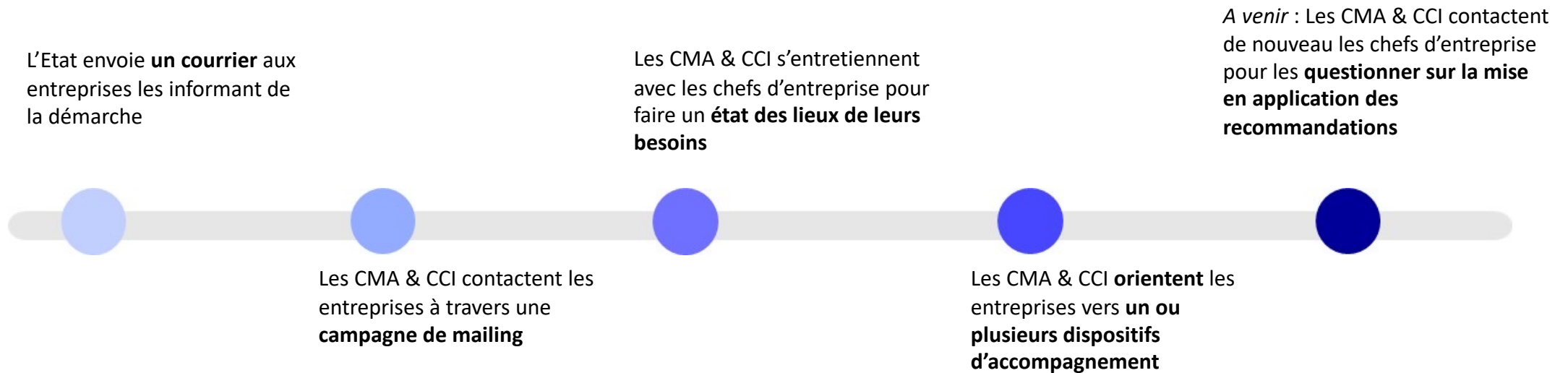
Antoine CHEVILLARD

Chef de projet Environnement
CMA Auvergne-Rhône-Alpes



Opération nationale – FT2E | CCI & CMA

FT2E est une opération nationale visant à sensibiliser et accompagner **30 000 PMI** dans leur **transition écologique** en mobilisant les capacités de contacts des réseaux **CCI** et **CMA** et les capacités de conseils et de financements de **l'ADEME** et de la **BPI**.



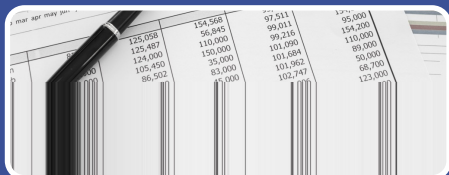
Opération nationale – FT2E | CCI & CMA

	CMA	CCI	Total
Entreprises informées par courrier du ministère	1132	3628	4760
Entreprises contactées par CCI & CMA	945	3234	4179
Entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise par CCI & CMA	261	815	1076
Entreprises orientées sur un ou plusieurs dispositifs d'accompagnement par CCI & CMA	175	610	785

A venir...

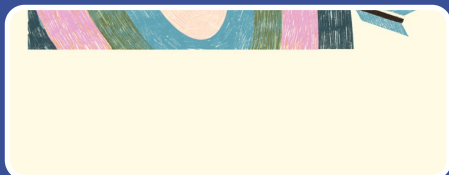
Opération de **rappel des entreprises orientées** vers un ou plusieurs dispositifs pour **mesurer l'impact** de la campagne

Amélioration de la connaissance des émissions du diffus



Constat

- Les émissions du tissu diffus représentent environ 1/3 des émissions de GES du secteur industriel en AURA
- Nécessité d'avoir des données plus précises par filière pour prioriser les enjeux



Objectif

- Pouvoir caractériser et analyser les émissions des entreprises du tissu diffus (scopes 1 et 2) par grandes filières



Méthode

- Construction et validation d'une méthodologie (cible, périmètre, source de données...)
- S'appuyer sur l'outil de cartographie énergétique des entreprises artisanales développée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne Rhône Alpes



Livrable

- Rédaction d'un état des lieux des émissions de GES (scopes 1 et 2) des entreprises du tissu diffus

Référent de l'action : CMA
Participants : ADEME, CCI, ARAE

Et vous ?



 2 minutes

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !

Au programme de ce webinaire



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (25')

Présentation d'Angel PRIETO – DREETS

Intervention de Stéphanie PERNOD – Conseil Régional

Temps de questions réponses (10')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier industrie (50')

Présentation de Guillaume WEBER – DREETS

Témoignages d'AXELERA, de la CCI et CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (20')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier produits bois (40')

Présentation de Nathalie PRUGNIT – DREETS

Témoignage de FIBOIS

Temps de questions réponses (20')



Conclusion et prochaines étapes (20')

Présentation d'Angel PRIETO

Temps de questions réponses (10')

Mot de la fin

Produits bois - Présentation de l'état des lieux et des défis

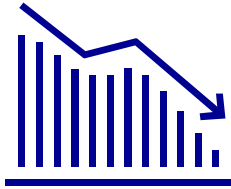
Nathalie PRUGNIT

Responsable filières agro-alimentaire et bois

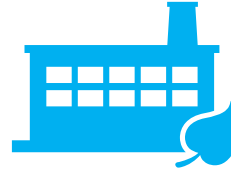
DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

 15 minutes

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)



2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation



3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Quiz



Combien de CO2 permet de stocker l'équivalent d'1 M3 de bois ?

 2 minutes

Quiz



Au plan national, quelle est la part de la récolte de bois qui est utilisée en bois d'œuvre ?

 2 minutes

Présentation du levier « produits bois »

Enjeux :

Un produit bois stocke du carbone pendant toute sa durée de vie. Plus elle est longue, plus le carbone retourne tard dans l'atmosphère : 30 à 50 ans pour le bois d'œuvre, 7 ans pour le papier, négligeable pour le bois énergie.

Les produits bois constituent donc un puits de carbone.

Constat :

Ce puits de carbone diminue en raison :

- De l'augmentation depuis 1990 de la production de produits à plus courte durée de vie (papier, carton...)
- De l'augmentation depuis 2010 de la part de la récolte destinée au bois énergie plutôt qu'au bois matériau (bois d'œuvre)
- Du changement climatique, la mortalité des arbres, leur dépérissement et les incendies (forêt)

La France est par ailleurs exportatrice de grumes et importatrice de produits transformés (meubles, bois construction).

Présentation du levier « produits bois »

Cible 2030 :

Réorienter une part de la récolte vers les filières bois d'œuvre (placages, sciages) – passage de 20 à 27% de la récolte (données nationales)

Le levier des produits bois s'appuie sur une combinaison des hypothèses suivantes :

- Augmentation de la collecte de bois, notamment pour des usages matériaux (bois d'œuvre)
- Augmentation de la part des usages à longue durée de vie
- Augmentation du recyclage des produits bois et de l'incorporation des produits recyclés dans les produits bois

Objectifs :

- Collecter plus de bois
- Faire des produits qui durent plus longtemps, aussi bien en faisant durer plus longtemps les usages existants qu'en développant davantage des usages à longue durée de vie

Défi 3 : Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local



Partage de quelques actions emblématiques

- **Faciliter et massifier les recours aux matériaux biosourcés** (approvisionnement local et construction)
- **Améliorer l'outil productif** pour transformer localement tous les bois issus de nos forêts
- **Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, chataignier) en construction** et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
- Initier un accord de filière sur le **traitement et le réemploi du bois issu de la déconstruction**

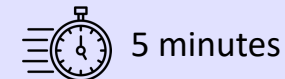
Témoignage :



Marinette FEUILLADE

Déléguée générale

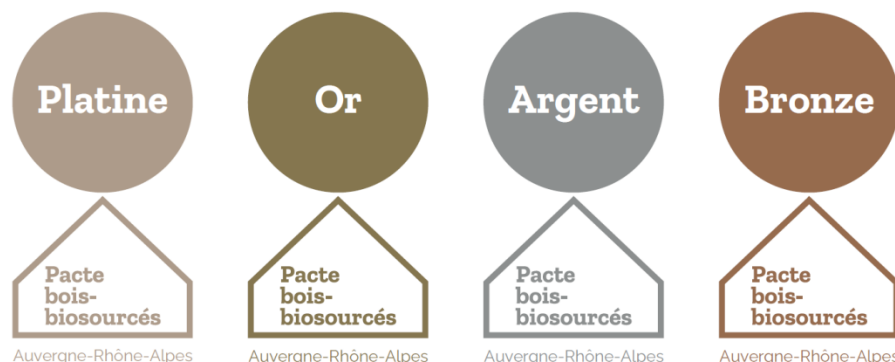
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes



Engagements dans le pacte bois biosourcés

Les aménageurs et maîtres d'ouvrage s'engagent sur un pourcentage de leur Surface de Plancher (SdP) moyenne, en construction neuve et/ou en rénovation, intégrant des solutions bois-biosourcées

- 70% de la SdP – niveau Platine
- 40% de la SdP – niveau Or
- 20% de la SdP – niveau Argent
- 10% de la SdP – niveau Bronze



Période d'engagement : **5 ans** à partir de la date de la signature

Prise en compte des chantiers dont l'Ordre de Service (OS Travaux) est dans cette période de 5 ans

Volumes bois et biosourcés : **36 kg / m2 de SdP en neuf et 10 kg en rénovation**

60% bois
certifiés et 60%
bois français

Pacte bois biosourcés : acteurs engagés au 18 mars 2024

	Neuf	Rénovation
3 aménageurs	260 000 m ²	-
7 bailleurs sociaux	254 640 m ²	227 000 m ²
13 promoteurs immobiliers	548 500 m ²	27 800 m ²
12 collectivités	160 000 m ²	145 000 m ²

18 530 m³ de bois soit
18 000 tonnes de CO₂
stockées

Pacte bois biosourcés : Perspectives

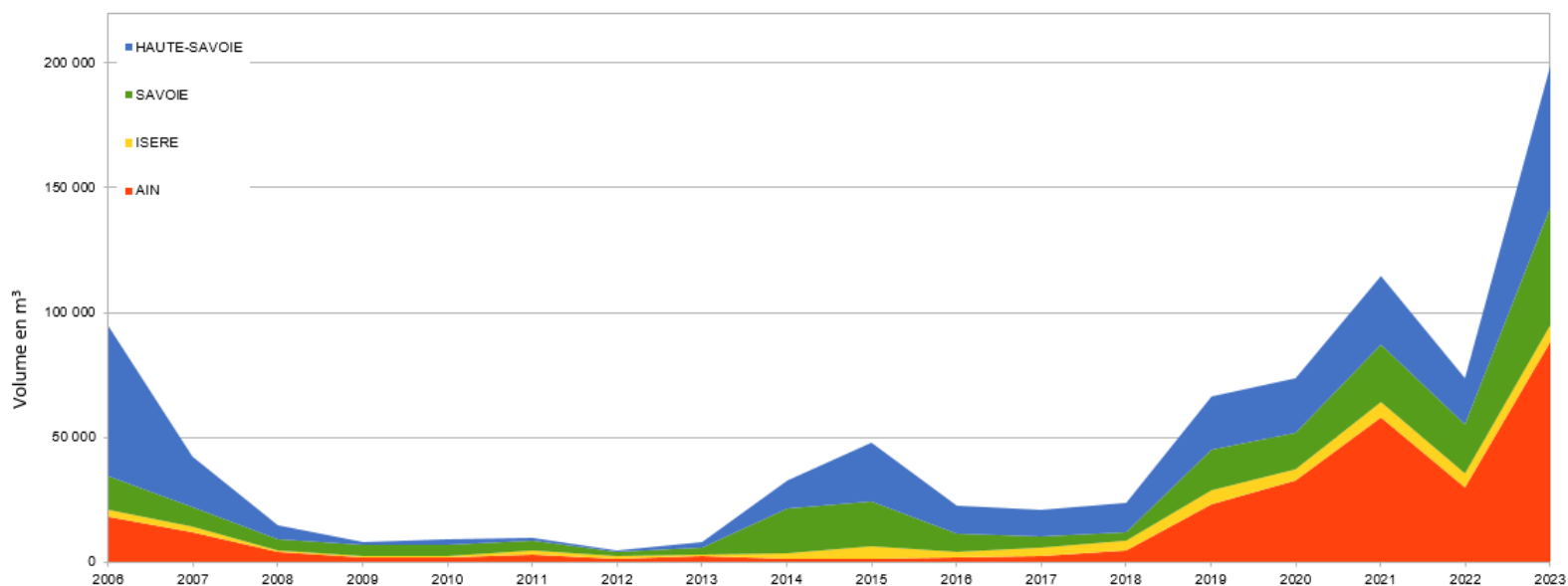
- Engager **15 nouveaux signataires** a minima, soit 50 au total
- Accroître la **part de réhabilitation** dans les surfaces engagées : de 27% à 40%



Résultats attendus :
stocker 25 000 tonnes
de CO₂ dans 26 600 m³
de bois mis en œuvre

Valoriser les bois sanitaires en cycle long

Volumes d'épicéa scolytés en forêts
relevant du régime forestier dans les Alpes du Nord et l'Ain
Evolution 2006 - 2023



Objectifs :

- Stocker le carbone sur le long terme dans ces bois
- Permettre à la forêt de capter davantage par son renouvellement

Constat : 200 000 m³
de bois scolytés en
forêts publiques en
2023

Valoriser les bois sanitaires en cycle long

- Produire des **références** sur ces bois sanitaires (résistances mécaniques notamment)
 - Innover pour de **nouveaux débouchés** en cycle long
 - **Promouvoir et rassurer** maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage sur l'usage et effets bénéfiques de ces usages
 - Inciter à la **récolte** et au **stockage** dans de bonnes conditions pour une valorisation optimale
-

Et vous ?



 2 minutes

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !

Au programme de ce webinaire



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (25')

Présentation d'Angel PRIETO – DREETS

Intervention de Stéphanie PERNOD – Conseil Régional

Temps de questions réponses (10')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier industrie (50')

Présentation de Guillaume WEBER – DREETS

Témoignages d'AXELERA, de la CCI et CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Temps de questions réponses (20')



Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier produits bois (40')

Présentation de Nathalie PRUGNIT – DREETS

Témoignage de FIBOIS

Temps de questions réponses (20')



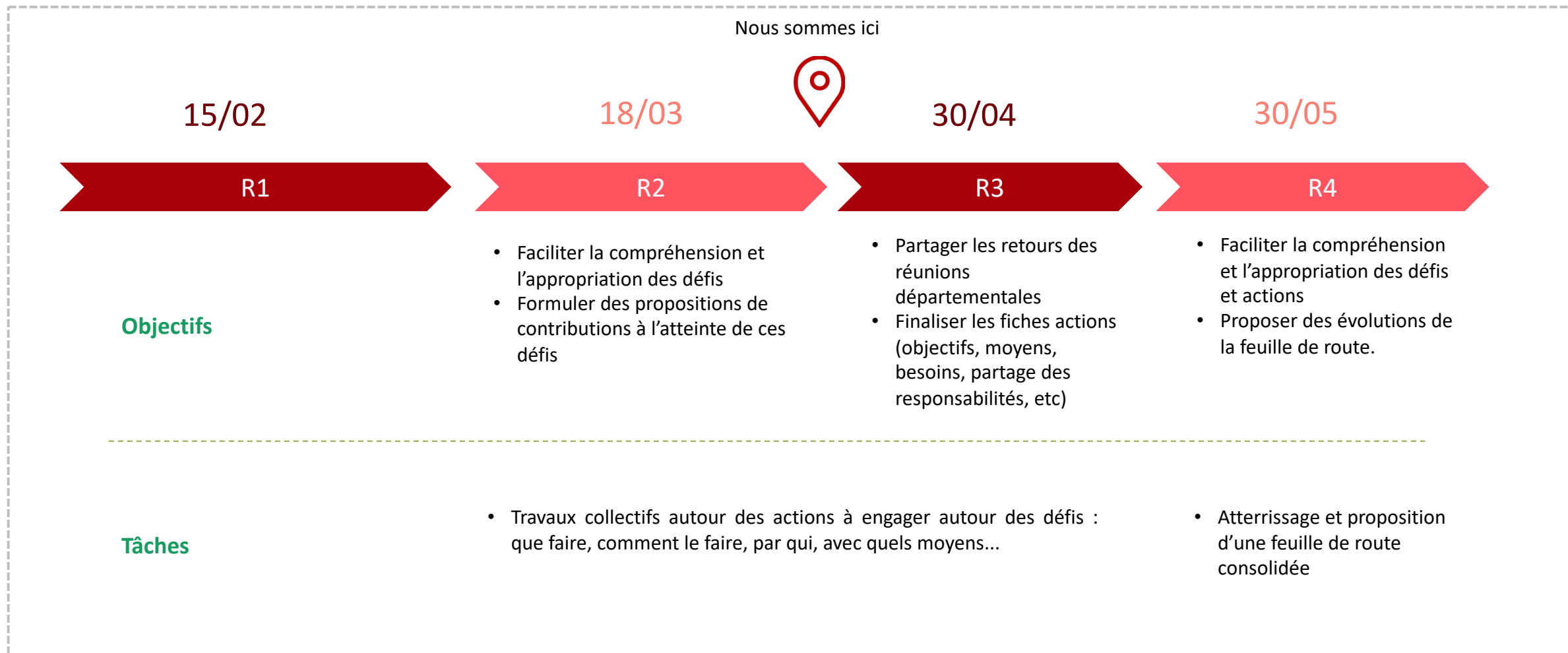
Conclusion et prochaines étapes (20')

Présentation d'Angel PRIETO

Temps de questions réponses (10')

Mot de la fin

Prochaines étapes



[Optionnel] - Questionnaire de recueil des contributions à la feuille de route

COP AuRA - Votre contribution à la feuille de route de transition écologique de la région

La transition écologique exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société, des grandes organisations à la société civile. En effet, il est essentiel de changer collectivement nos pratiques et de développer de nouvelles manières de produire et de consommer afin d'assurer un futur durable et désirable.

Ce formulaire a pour vocation de recueillir les actions "à fort impact" de votre organisation dans le cadre où vous souhaitez apporter votre contribution à la feuille de route de transition écologique qui sera produite dans le cadre de la COP Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous invitons à contribuer sur le secteur et le défi prioritaire de votre choix, en veillant à être le plus précis possible sur votre contribution que vous souhaitez porter. Si vous avez plusieurs contributions, merci de remplir le formulaire plusieurs fois.

L'ensemble des contributions seront étudiées et intégrées, après validation de nos équipes, à la feuille de route régionale de la COP.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter : cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr.

* Obligatoire

Mon identité

1. Je représente...? *

Sélectionnez votre réponse

Suivant

- **Objectifs** : le questionnaire a pour objectif de recueillir les **contributions à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs économiques volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage est optionnel.
- **Contenu** : il s'agit de proposer une ou plusieurs **contributions** « concrètes » pour les secteurs et les défis de son choix, en veillant à être le plus précis possible sur les actions que les acteurs souhaitent mettre en place. Il est accompagné d'une note explicative permettant de prendre connaissance des questions en amont du remplissage des questions.
- **Modalités d'envoi** : le questionnaire sera envoyé à la suite de la réunion de ce jour et sera remplissable tout au long de la COP.

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !

Mot de la fin

Angel PRIETO

Chef du département Entreprises, DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Chargé de mission Entreprises et Innovation, SGAR

Référent France 2030 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes



5 minutes